Informations de base	
2021/0051(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	En attente de décision finale
Régime de l'impôt «octroi de mer» dans les régions ultrapériphériques françaises Modification Décision 2014/940 2014/0308(CNS) **Subject** 2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises 4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer **Zone géographique** France Guadeloupe Guyane française Martinique Mayotte Réunion	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	